



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Secrétariat IRFBB :
Espace Basket
30, Rue Albert Hermant
59133 PHALEMPIN
☎ : 03.20.16.93.74
@ : hautsdefrancebasketball1@orange.fr

<https://irfbb.hautsdefrancebasketball.org/>

PROGRAMME DE FORMATIONS DES ENTRAÎNEURS SAISON 2021/2022

GÉNÉRALITÉS

Les objectifs du Certificat de Qualification Professionnelle de Technicien Sportif de Basket-ball [CQP TSBB] sont de :

- Être capable d'**Accueillir** les joueurs, d'**Animer** une séance d'entraînement
- Être capable d'**Encadrer** les sportifs, **Former** un joueur et **Manager** l'équipe en compétition
- Être capable d'**Apprécier** le potentiel de l'équipe dont il a la charge
- Être capable d'**Evoluer** dans son environnement réglementaire et institutionnel
- Être capable d'**Analyser** les objectifs sportifs de la structure pour les équipes dont il a la charge

Le CQP TSB est constitué de 3 niveaux dits Présentiel 1, Présentiel 2, Présentiel 3.

Il permet de :

- D'exercer contre rémunération au sein d'un club
- Pour le statut de l'entraîneur, coacher en NF2, NF3, NM3, R1, assistant UI8 France
- Postuler aux tests de sélection du DE JEPS, pour lequel il est un pré requis

Les formations au Présentiel 1, 2 et 3 du Certificat de Qualification Professionnelle de Technicien Sportif de Basket-ball [CQP TSBB] se déroulent sous forme d'alternance entre :

- Des séquences d'**Enseignement à Distance** (EAD = cours avec intervenant),
- Des préparations à domicile, des défis terrain en club
- Des modules en Présentiel,

2021
-
2022

Institut Régional de Formation Basket-Ball des Hauts de France



- Des séquences de **Formation à Distance** (FoAD = parcours en autonomie)
- Des modules spécifiques de l'offre Compte Personnel de Revalidation (CPR)

Pour accéder à l'évaluation, vous devrez valider un nombre de modules propres à chaque formation.

Pour le niveau P1 du CQP TSBB, formation sectorisée (Sud, Centre, Littoral. Est), optionnelle (encadrement de Jeunes ou d'Adultes) et modulaire :

- Module projet de jeu
- Module technique Jeune ou Senior
- Module coaching, immersion, CPR

Pour le niveau P2 / P3 du CQP TSBB, parcours avec choix de date :

- Modules Technicotactiques en blending (EAD/ Défi / Présentiel)
- Module Coaching/Projet de Jeu en EAD
- Module Outil de l'entraîneur en EAD

Pour les formations additionnelles: (rattrapage après échec à une évaluation ; permet d'obtenir l'autorisation de se présenter à la session d'examen suivante) Au minimum 1 module technique au choix avec les séquences EAD liées.

La réussite à chaque évaluation intermédiaire et la validation de l'alternance sont obligatoires pour participer à la séquence de formation suivante. De ce fait, la réussite à l'évaluation du présentiel 1 est obligatoire pour rentrer en alternance et pour participer à la séquence de formation du Présentiel 2 & Présentiel 3. Lorsqu'un candidat bénéficie d'une équivalence partielle, il présente la ou les parties d'épreuve(s) permettant de valider tout ou partie d'unités de compétences capitalisables manquantes.

En cas d'échec à un ou plusieurs blocs de compétences (UC), le candidat peut conserver les autres blocs de compétences acquis pendant une période maximale de 5 ans. En revanche, il ne peut prétendre passer du P1 au P2 sans validation complète des 3 UC. Les blocs de compétences acquis figurent dans le livret de l'alternant. Une prolongation dérogatoire d'une année supplémentaire peut être accordée pour motif sérieux.

RÈGLES GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Renseignements et **INSCRIPTION EN LIGNE** [sur le site IRFBB](#) obligatoire **15 jours avant la date du début de la formation**. Une inscription est prise en compte quand le règlement est effectué soit par chèque à l'ordre de la Ligue ou par prélèvement club à stipuler. Ne pas oublier de spécifier l'option ½ pension ou pension complète

La Ligue des Hauts-de-France de Basket-ball n'accepte pas la subrogation.

Pas de report sans motif valable et justifié dans la limite de 2 changements maximum sur une même saison.

Aucune absence n'est autorisée pendant les stages sur toute l'amplitude horaire programmée.

Sur les séquences d'enseignements à distance (EAD), les stagiaires ont l'obligation d'utiliser une webcam active tout au long de la visioconférence.

En cas d'absence non prévue, non excusée, le stagiaire ne sera plus convoqué pour les modules suivants jusqu'à ce qu'il prenne contact pour justifier de sa situation. Le Comité Directeur prendra alors une décision quant à sa réintégration.

Toute radiation d'une formation pour cause d'absence sera sanctionnée par la perte des sommes versées.

Le coût horaire de frais pédagogique est fixé à 5€ TTC/heure en formation traditionnelle (financement



stagiaire), et à 9€ TTC/heure en formation professionnelle (financement entreprise)

Les Conditions générales de ventes sont disponibles [sur ce lien](#)

Toute inscription (signature du contrat individuel de formation ou de la convention club) est significative d'approbation du règlement intérieur et des CGV (disponibles sur le site internet)

Accessibilité à la formation

Dans le cadre de son engagement éthique et responsable, l'IRFBB HDF étudie **toutes les situations particulières** des personnes souhaitant s'inscrire afin de faciliter leur participation. N'hésitez pas à nous contacter.

FORMATION PRESENTIEL | CQP TSBB

Prix :

Coût en auto-financement (personnel ou prise en charge club) : 200€

Coût en formation professionnelle (remboursement OPCO ou financement CPF) : 360€

Auquel s'ajoute optionnellement (* choix à faire à l'inscription) :

- Forfait ½ pension (restauration du midi) : 70€ valable pour toute la durée de la formation
- Forfait pension complète (hébergement/restauration) : 150€ valable pour toute la durée de la formation

Durée :

50 heures de formation en blending (3/4 en présentiel, 1/4 en distanciel + FoAD)

Prérequis :

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis suivants :

1. Diplôme de secourisme de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSCI ou équivalent) avec date de délivrance antérieure à l'entrée en formation
2. Brevet Fédéral ou Initiateur (exigences préalables à l'entrée en formation)
OU
3. Attestation d'une pratique du basket-ball de 100 heures délivrée par le Président de Club
4. Justifier d'une expérience d'encadrement de 200 heures délivrée par le Président de Club

Fonctionnement :

- ⇒ Participation aux enseignements à distance préparatoire (EAD), **(avec web cam obligatoire !)**
- ⇒ Préparation des devoirs, séances **(et remise sur plateforme spécifique)**
- ⇒ Participation aux modules en Présentiel, avec choix option **Jeune ou Adulte**
 - Module 1 = projet de jeu
 - Module 2 = technique Jeune ou Senior
 - Module 3 = coaching, immersion, CPR
- ⇒ Formation à distance Environnement de la pratique sur la plateforme FFBB,
- ⇒ Participation à la formation Fiba Live Stat,

Modalités d'évaluation :

- Une épreuve de mise en situation pédagogique
- avec une épreuve pratique sportive intégrée
- Une épreuve environnement de la pratique sur plateforme à distance
- Une épreuve écrite & statistique sur support vidéo ou match réel



Dates, lieu(x) & formateurs :

SECTEUR CENTRE – MEL : Nov. 2020 – Avril 2021

// 25 personnes maximum

Date limite d'inscription au 24 novembre 2021

Visioconférence de rentrée le 29 novembre 2021

Formateurs : Rémi DUSSART, Nicolas SALLES, CTF

Lieu : CREPS Hauts-de-France, Wattignies

	UC1		UC 2-3
Modules	EAD	Présentiel	FoAD
Module 1	EAD= semaine 6 au 10/12	Sa 18/12/2021 Di 19/12/2021	Parcours : <ul style="list-style-type: none">▪ Accueillir Organiser Administration▪ Métier Entraîneur▪ Sécurité▪ Responsabilité▪ OTM club▪ Arbitre club▪ E-marque▪ PI UC2 / UC3
Module 2 Option Jeune	EAD = en janvier	Sa 5/02/2022 Di 6/02/2022	
Module 2 Option Adulte	EAD = en janvier	Sa 5/02/2022 Di 6/02/2022	
Module 3	EAD = en mars	Sa 09/04/2022 Di 10/04/2022	
Evaluation	Avril 2021		

SECTEUR SUD : Oct. 2021 – Mai 2022

// 25 personnes maximum

Date limite d'inscription au 20 octobre 2021

Visioconférence de rentrée le 25 octobre 2021

Formateurs : Gérard LELARGE, CTF ; Maxime DASSONVILLE

Lieu : Nogent/Oise, Compiègne, Beauvais

	UC1		UC 2-3
Modules	EAD	Présentiel	FoAD
Module 1	EAD = en novembre	Di 31/10/2021 Di 10/04/2022	Parcours : <ul style="list-style-type: none">▪ Accueillir Organiser Administration▪ Métier Entraîneur▪ Sécurité▪ Responsabilité▪ OTM club▪ Arbitre club▪ E-marque▪ PI UC2 / UC3
Module 2 Option Jeune	EAD = en janvier	Sa 18/12/21 + Sa 5/02/22 Di 10/04/22 + Di 24/04/22	
Module 2 Option Adulte	EAD = en janvier	Sa 18/12/21 + Sa 5/02/22 Di 10/04/22 + Di 24/04/22	
Module 3	EAD= en mars	Di 31/10/2021 Di 10/04/2022	
Evaluation		Mai 2021	



Date limite d'inscription **au 6 décembre 2021**

Visioconférence de rentrée 15 décembre 2021

Formateurs : Maxime SAUVAGE, COB Calais ; Jérôme BRUNET, Calais Basket

Lieu : Salle Calypso, Calais

	UC1		UC 2-3
Modules	EAD	Présentiel	FoAD
Module 1	EAD = en déc. ; janvier	Sa 8 janvier 2022 Sa 22 ou Di 23 janvier 2022	Parcours : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir Organiser Administration ▪ Métier Entraîneur ▪ Sécurité Responsabilité ▪ OTM club ▪ Arbitre club ▪ E-marque P1 UC2 / UC3
Module 2 Option Jeune	EAD = en février	Sa 26 ou Di 27 février 2022 Sa 5 mars	
Module 2 Option Adulte	EAD = en février	Sa 26 ou Di 27 février 2022 Sa 5 mars	
Module 3	EAD= en mars	Sa 26 mars 2022 Sa 9 avril 2022	
Evaluation		Mai 2022	

FORMATION PRÉSENTIEL 2 et 3 CQP TSBB

Formation réservée aux personnes ayant validé le Présentiel 1 ou ayant été positionné à ce niveau par un jury national antérieur.

Prix :

Coût en auto-financement (personnel ou prise en charge club) : **450€**

Coût en formation professionnelle (remboursement OPCO ou financement CPF) : **810€**

Pour une formation au **P3** uniquement : calcule individualisé du prix en fonction du positionnement.

Auquel s'ajoute optionnellement (* choix à faire à l'inscription) :

- Forfait ½ pension (restauration du midi) : **80€** valable pour toute la durée de la formation
- Forfait pension complète (hébergement/restauration) : **200€** valable pour toute la durée de la formation

Durée :

P2 : 50 heures de formation en blending (3/4 en présentiel, 1/4 en distanciel + FoAD)

P3 : 50 heures de formation en blending (3/4 en présentiel, 1/4 en distanciel + FoAD)
+ **105 heures d'alternance**



(soit 205 heures de formation pour le P2/P3)

Fonctionnement :

- ⇒ Participation aux enseignements à distance préparatoire (EAD), (avec web cam obligatoire !)
- ⇒ Préparation des devoirs, séances (et remise sur plateforme spécifique)
- ⇒ Choix d'une date pour chaque module en Présentiel, (possibilité de faire le week-end entier, des délocalisations seront étudiées)
- ⇒ Participation aux modules vidéo, stat, coaching principalement à distance
- ⇒ Formation à distance plateforme FFBB,
- ⇒ Alternance stage en club avec Tutorat,
- ⇒ Mémoire à rédiger.
- ✈ **Pour valider le CQP TSBB complet** : En plus des modules techniques et spécifiques, **30 à 60 pts CPR** à acquérir sur une ou plusieurs saisons (Préparation mentale et athlétisation du sportif, Responsable Technique de Club, Statisticien FIBA Live stat, Immersion PPF, Soirées techniques...)

Modalités d'évaluation :

Présentiel 2 :

- Une épreuve de mise en situation pédagogique
- Avec une épreuve pratique sportive intégrée
- Une épreuve environnement de la pratique sur plateforme à distance
- Une épreuve écrite sur support vidéo & support statistique

Présentiel 3 :

- Validation du parcours de formation à distance (FoAD-M1 & FoAD-M2)
- Validation alternance
- Validation fiche sécurité
- Mémoire personnel sur la conduite d'une équipe ou d'une action structuration club

L'alternance est obligatoire dans la formation préparant au CQP TSRBB. La formation en club de 105 heures se déroule sur la durée de la formation. Les stagiaires sont tenus de respecter les périodes déterminées dans le ruban pédagogique et de réaliser leur formation sur le terrain donc de rechercher une ou plusieurs structures leur permettant d'encadrer un public d'un niveau de pratique en correspondance avec les exigences de la formation.

Les stagiaires sont tenus de rechercher un tuteur disponible à la sollicitation, compétent professionnellement et engagé dans une démarche volontaire. Les tuteurs doivent être titulaires d'une qualification d'un niveau supérieur à celui du CQP TSRBB et avoir une expérience professionnelle ou bénévole minimale de 3 ans dans l'activité correspondant à la mention.

Les structures et les tuteurs proposés par les stagiaires seront validés par le coordonnateur de la formation.

Dates, lieu & formateurs :

Date limite d'inscription au 4 novembre 2021

**Module OBLIGATOIRE de rentrée du P2/P3 CQP : vendredi 5 novembre 2021
19h00 – 21h00 en visioconférence**

Formateurs : B. Berkani, T. Vanbeselaere, Y. Dubebout, CTF ; L. Duthe, R. Cazeneuve, D. Thiebaut, D. Tardieu, T. Giorgiutti, F. Fernandes, ...



Lieu : CREPS Hauts-de-France de Wattignies, Siège Ligue Régionale à Phalempin

Modules	UC1				UC2-UC3
	EAD	Présentiel			FoAD
		Choix 1		Choix 2	
I/ Environnement de la pratique et de la formation Accompagnement mémoire	Réunion de rentrée Ve 5 nov. 19h Puis janv. à Avril 22 A déterminer	Sa 18 déc. 21	OU	Di 19 déc. 21	Parcours Sporteef : ▪ P2-UC2 ▪ P2-UC3 ▪ Quizz UC2 ▪ Quizz UC3 ▪ P3 A compléter sur la saison
II/ Les Ecrans	Préparatif = 2 visios Nov. 21	Sa 27 nov. 21	ET/OU	Di 28 nov. 21	
III/ Le Jeu à 5	Préparatif = 2-3 visios Nov. & déc. 21	Sa 18 déc. 21	OU	Lu 20 déc. 21	
IV/ Projet de jeu Péda Collectif	Préparatif = 3-4 visios Oct. Nov. Déc.. 21	Di 19 déc. 21	OU	Ma 21 déc. 21	
V/ Collectif Spécial	Préparatif = 2 visios Janv. – fév. 22	Sa 12 fév. 22	ET/OU	Di 13 fév. 22	
VI/ Fdx & Pré collectif off/déf	Préparatif = 4-5 visios Janv. Fév. Mars	Sa 12 mars 22	ET/OU	Di 13 mars 22	
VII/ Pédagogie / Prép. examen	Préparatif = 1 visio + 1 sujet blanc Avril 2022	Sa 9 avril 22	OU	Di 10 avril 22	
VIII/ Outil, Vidéo / Stat Coaching	4 séances De mi-mars à avril 2022 2 séances	Sa 7 mai 22	ET	Di 8 mai 22	
CERTIFICATION		Vidéo Stat= 8 mai 2022 Péda en structure (mai – juin 22)			

FORMATION ADDITIONNELLE

Coût en auto-financement (personnel ou prise en charge club) : **25€** pour le P1 ; **50€** pour le P2

Coût en formation professionnelle (remboursement OPCO ou financement CPF) : **45€** pour le P1 ; **90€** pour le P2

Auquel s'ajoute optionnellement (* choix à faire à l'inscription)

- Forfait ½ pension (restauration midi) : **20€** valable sans limite de nombre de modules
- Forfait pension (hébergement/restauration) : **50€** valable sans limite de nombre de modules

La formation additionnelle s'adresse aux personnes ayant échoué à l'examen Présentiel 1 ou Présentiel 2 lors d'une session précédente. Pour le Présentiel 3, la formation est validée quand le candidat satisfait à différentes obligations sans examens, il n'y a donc pas de formation additionnelle.

Pour pouvoir se représenter à un examen, l'entraîneur devra suivre à minima :

- ✎ Un module technicotactique du niveau du diplôme visé en lien avec ses résultats à l'examen
- ✎ Les séquences EAD liées à ce module

Evaluation : Session rattrapage P1 à compter de mars 2022,

2021
-
2022

Institut Régional de Formation Basket-Ball des Hauts de France



FORMATION PERMANENTE = COMPTE PERSONNEL DE REVALIDATION (recyclage)

Tous les entraîneurs inscrits dans la liste du staff d'une filière d'un club (principale, complémentaire ou joker) doivent posséder un **Compte Personnel de Revalidation** (CPR) suffisamment abondé (minima 15 points en championnat Régional, 30 pts en Pré Nationale, NM3, NF3, NF2). Chaque action rapporte un nombre de point spécifique selon le type de manifestation.

Ce compte fonctionne en gestion pluriannuelle. Les points sont débités chaque saison où le coach est en fonction. Les points supplémentaires engendrés en participant à plus d'actions qu'il n'en faudrait au cours de la saison, pourront être utilisés pour les saisons suivantes.

La date limite de revalidation est fixée au 1er janvier de la saison en cours.

Différentes actions de formation continue sont éligibles :

- ✘ Séminaire, colloque sur 1 ou 2 journées, conférence, soirées techniques,
- ✘ Immersion club, Actions du PPF, de l'ETR,
- ✘ Parcours de formation spécifique Ligue HdF ou FFBB dont ateliers transversaux avec dirigeants, officiels,
- ✘ Action en distanciel (Téléconférence + Enseignement à Distance + Atelier échange + Production document) ...
- ✘ 1 crédit = 30 minutes de formation effective

Voir Calendrier Compte Personnel Revalidation : [Lien site IRFBB, page CPR](#)

Aspects financiers et administratif :

- ✘ Chaque entraîneur paie un forfait de 50€, ce forfait est valable quel que soit son choix de parcours
- ✘ Ligue est perceptrice, puis reverse un forfait à l'opérateur selon type action
- ✘ Le forfait en inscription tardive = 80€ dans les 15 derniers jours
- ✘ Changement éventuel dans les 15 derniers jours + 30€ supplémentaires
- ✘ Rattrapage par suite d'absence sans motif valable = 50€ pour action supplémentaire
- ✘ Amende de régularisation sur crédit manquant en fin de période de revalidation = 25€ le crédit

